

- ◆ Départ : 9h15
- ◆ Parcours rapide
- ◆ Chrono avec puces

10 km

7 septembre 2008

d'Anney

www.marathon-anney.com



Photo : Photothèque mairie d'Anney



PARMELAN, ANNECY LE VX & CRAN GEVRIER



LA COURSE EST OUVERTE À PARTIR DE LA CATÉGORIE DES CADETS ANNÉE DE NAISSANCE 1992 ET AVANT.

RECORD HOMME DE L'ÉPREUVE : BÉRIBA TESFAYE 29'11 EN 2005 ♦ RECORD FEMME DE L'ÉPREUVE : JONA MARALKOVA 34'15" EN 1999

RÈGLEMENT 10 KM D'ANNECY DU DIMANCHE 07/09/08

LABEL F.F.A. QUALIFICATIF ET CLASSANT

1 ♦ INSCRIPTIONS incluant un t-shirt microfibrés

- Individuel : 12 € ou 13 €*
* si 1 € reversé à l'association "Courir pour toi"

Le tarif sera augmenté de 5€ pour les inscriptions du samedi 6 septembre de 17h à 19h30 au Parc des Sports au sommet de la tribune Est du stade. Inscriptions possibles au magasin 42km195 avant le samedi 6 septembre 12h au plus tard.

Aucune inscription le dimanche matin.

- Entreprise : 48 € ou 52 €*
* si 1 € reversé à l'association "Courir pour toi"

Les entreprises peuvent former une ou plusieurs équipes à leurs couleurs. Chaque équipe doit être composée de 4 coureurs, hommes et femmes toutes catégories.

Aucune inscription le samedi et le dimanche pour les entreprises.

2 ♦ CERTIFICAT MÉDICAL

« La loi n° 99-223, relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, a été votée à l'Assemblée Nationale le 23 mars 1999. Ces nouvelles dispositions obligent l'ensemble des coureurs français ou étrangers à fournir la preuve de leur aptitude à la pratique de la course à pied en compétition, aptitude justifiée par un certificat médical, délivré par un médecin, suite à un examen médical.»

LICENCIÉ(E)S à la Fédération Française d'Athlétisme :

- Vous devez impérativement joindre la copie de votre licence en cours de validité.

NON LICENCIÉ(E)S :

- Vous devez impérativement joindre un certificat médical de non contre indication à la course à pied en compétition de moins d'un an à la date de la course. Pour les moins de 18 ans, la signature du représentant légal est obligatoire pour autorisation.

Aucune exception ne sera possible.

3 ♦ REMISE DES DOSSARDS

Le samedi 6 septembre de 17h à 19h30 et le dimanche 7 septembre de 7h15 à 8h45 au Parc des Sports d'Annecy.

Aucun dossard ne sera envoyé par la poste.

4 ♦ HORAIRES, RAVITAILLEMENT ET CONTRÔLE

- Dimanche 7 septembre 2008 au Parc des Sports d'Annecy.
- Départ et arrivée au stade d'Annecy.
- Contrôle des dossards au sas de départ : 9h00.
- Départ : 9h15.
- Ravitaillement, épongeage et contrôle au 5^{ème} kilomètre.
- Ravitaillement et contrôle à l'arrivée.

5♦ REMISE DES PRIX INDIVIDUELS ET ENTREPRISES

- La remise des prix aura lieu à partir de 11h dans l'enceinte du stade.
- Coupes, primes, lots ou bons d'achats aux podiums.
- Seuls les athlètes présents sur le podium seront récompensés.

6♦ CIRCULATION SUR LE PARCOURS

- Par arrêté préfectoral, la circulation automobile est réglementée pendant la durée de la course, les véhicules devront se conformer aux indications du service d'ordre.
- Les vélos, rollers, coureurs sans dossard ou autres accompagnateurs sont strictement interdits sur le parcours.
- Des commissaires officiels sont chargés de vérifier la régularité de la course sur l'ensemble du parcours.

7♦ ASSURANCE

Une garantie responsabilité civile est souscrite par le club organisateur auprès des assurances AXA. Cette garantie est étendue aux organisateurs, leurs préposés et aux participants.

- Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance individuelle accident liée à leur licence.
- Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

8♦ VESTIAIRES ET DOUCHES

- Des vestiaires gardés sont à votre disposition au sommet de la tribune Est du stade.
- Des douches sont à votre disposition sous la tribune Est du stade.

9♦ DÉJEUNER SUR PLACE

- Les repas seront servis au sommet de la tribune Est du stade à partir de 11h30.
- Réservation obligatoire sur le bulletin d'inscription, sans inscription il n'y aura pas de repas possible.
- Un justificatif sera remis aux inscrits lors de la remise des dossards.

10♦ LE DEPART SERA INTERDIT AUX ATHLETES NE REMPLISSANT OU N'ACCEPTANT PAS LES CONDITIONS FIXEES DANS LE REGLEMENT INTERIEUR DE L'ORGANISATION

POUR TOUT RENSEIGNEMENT avant l'épreuve contactez :

Tél. 04 50 46 92 87 (du 1 au 5 septembre de 18h à 20h)

Fax 04 50 46 93 01

Courrier : AHSA - 10 KM D'ANNECY

RUE PIERRE DE COUBERTIN - 74000 ANNECY

Courriel : annecy.athle@wanadoo.fr

www.marathon-annecy.com



COURIR POUR TOI



Olivier Capron
952 route de la Tire
74410 SAINT JORIOZ
Port. 06 61 87 35 37

“COURIR POUR TOI” est une association (loi 1901) qui veut être un trait d'union entre le monde des coureurs à pieds et celui des malades en mettant en place 1 action concrète :

1 € symbolique payé par les cotisations coureurs soutenant cette action sera directement reversé aux associations reconnues d'utilité publique suivantes :
L'AFM (myopathies), VLM (mucoviscidose), NAFSEP (sclérose en plaques), voire d'autres associations d'utilité publique qui combattent la Maladie.



www.42km195.fr

Vente en ligne

LE SPECIALISTE DE LA COURSE A PIED

Nouveau : Analyse de votre foulée par vidéo

- COURSE A PIED
- TRAIL
- ATHLETISME
- RAID
- TRIATHLON
- NORDIC WALKING

5 rue Président Favre • 74000 ANNECY • Tél. 04 50 45 55 26

BULLETIN D'INSCRIPTION À ADRESSER, ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT À : AHSA - 10 KM D'ANNECY - RUE PIERRE DE COUBERTIN - 74000 ANNECY

DROITS D'INSCRIPTIONS :

- Je participe à l'action "Courir pour toi"
entreprise (4 coureurs) 52 €
individuel 13 €
inscription samedi 6 15 €

Libellez vos chèques à l'ordre de : **10 KM D'ANNECY.**

- Je ne participe pas à l'action "Courir pour toi"
entreprise (4 coureurs) 48 €
individuel 12 €
inscription samedi 6 14 €

Nom de l'équipe (entreprise) :

VOTRE MEILLEUR TEMPS RÉALISÉ :

(Indiquez votre meilleure performance réalisée pendant les années 2006/2007/2008)

- LICENCIÉ(E)S** (1) à la Fédération Française d'Athlétisme
 Je joins impérativement une photocopie de ma licence en cours de validation.
 NON LICENCIÉ(E)S(1)
 Je joins impérativement un certificat médical de non contre indication à la course à pied en compétition de moins d'un an à la date de la course.
 Pour les moins de 18 ans non licencié(s) signature du représentant légal pour autorisation :

DÉJEUNER SUR PLACE (plateau repas à prix coûtant)

Nbre de personne X **12 euros** (vin, café compris) TOTAL =

Règlement ou chèque séparé. PAS D'INSCRIPTION LE DIMANCHE

NOM : SEXE : (1) M F

Prénom : Année de naissance

Adresse :

CP : Ville :

Courriel :

Signature
du concurrent :

(1) Cocher la case correspondante

ATTENTION : Toute inscription incomplète ne sera pas prise en considération.

Bulletin d'inscription et résultats : www.ahsa-athle.com

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement